DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

> Annudissement de ROCHELORT

> > Cantian de ROYAN

Consensus de ROYAN

C 87/92

/CB Othet

Adhésion de la Ville à l'Association "Club des Utilisateurs BURROUGHS C.M.S.

DATE DE COMPOCATION

17 AOUT 1987

DATE DISFIGHAGE

17 AOUT 1987

Nombre de conscillers en exercise

Nombre de presents 23

Nombre de votants 29

POUR :

-1RE :

ABSTENTION:

UNANIMITE

## Extrait du Registre des Délibérations A

REGULALA SOUS-PRÉFECTURE DU CONSEIL MUNICIPAL

07.SEP. 1987 CERAMIDME NE ROYAM APPLICATION LOT ME

du 2-3-1982 L'An mil neuf cent QUATRE VINGT SEPT

te VINGT QUATRE AOUT

le Conseil Monicipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sons le présidence de M. J. de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - MM. TAP - BOUTET - MOST -BUSSEREAU - DAUZIDOU - BENOIT - Mme BUCHET, Adjoints M. BARBAT - Mine BARRAUD-DUCHERON - MM. BIROLLEAU - CANDAU - Mines DE CAYE - FONTAN - MM. LACOTTE - LAPERCHE - LE GUEUT - MONNARD -PAPEAU - POTENNEC - REVOLAT - RIVES - ROUDOT - THOMAS.

form mi la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BERNARD par M. DAUZTIXOU MARCONI par M. REVOLAT GEOFFROY par M. CANDAU Mme LAFAYE par Mme BUCHET Mire CENAC par Me TAP

ARSENTS: Mues DEVIGNE - GAUDIN - Jean - M. COUNIL

M BUSSERFAU

a été élu Secrétaire.

M. LACOTTE quitte la séance en donnant un pouvoir à M. ROUNT

Il est proposé au Conseil Municipal l'adhésion de la Ville de ROYAN au Club des Utilisateurs BURROUGHS C.M.S (UNYSIS FRANCE).

Cette association, loi de 1901 déclarée à la Sous-Préfecture de BRESSUIRE le 10 Février 1983, a pour but d'étudier les besoins des services informatiques des collectivités locales et établissements publics rattachés pour assurer une rentabilité optimale des équipements informatiques et permettre une coordination entre les utilisateurs.

Le Club des Utilisateurs BURROUGHS C.M.S. a son siège à la Mairie de THOUARD (Deux Sèvres).

En référence à l'article 6 des statuts, il est proposé au Conseil Municipal d'accorder pour l'année 1987 une subvention au Club des utilisateurs BURROUGHS C.M.S.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Après en avoir délibéré

SOLLICITE :

- son adhésion à l'Association "Club des Utilisateurs BURROUHGS C.M.S

## DESIGNE :

- Monsieur Philippe MOST, Adjoint chargé des Finances pour représenter la Ville de ROYAN au sein de l'Association.

## ACCORDE :

- pour 1987 une subvention de 550,00 Frs à l'Association "Club des Utilisateurs BURROUGHS C.M.S".
- Cette dépense étant imputée au Chapitre 934.02 article 657 du Budget Supplémentaire pour l'exercice 1987.

Fait et délibéré à ROYAN, Les jour, mois et an susdits, Ont signé au registre MM. les membres présents, Pour extrait conforme,

Pour le Député-Maire, Le Premier-Adjoint,

Y. TAP